

## **NON aux budgets d'austérité !**

### **CSA ministériel du 17 janvier 2025 :**

#### **zéro création d'emplois administratifs et ITRF !**

#### **Le SNASUB-FSU présent à toutes les discussions pour défendre les revendications !**

**L'arrivée de François Bayrou à Matignon ne modifie en rien notre appréciation des objectifs gouvernementaux** en matière de lois de finances pour 2025, consacrées au budget de l'Etat ou bien au financement de la sécurité sociale.

**Nous passons du budget d'austérité version Barnier à un budget d'austérité Bayrou. Des amendements au Sénat aggravent même la situation** : augmentation du temps de travail de 7h, amendement surprise du gouvernement, avec 52 millions d'euros d'économies (dont 20 millions supprimés pour les établissements scolaires et 6 millions supprimés pour les services académiques) ... Le 30 janvier une commission mixte paritaire doit se réunir pour trouver un consensus sur un projet de loi de finances 2025. Quelle qu'en soit l'issue, il n'en sortira qu'un énième budget d'austérité qui ne satisfera pas nos demandes nombreuses : **augmentation générale des salaires, requalification des emplois, créations d'emplois et plan de titularisation des personnels précaires.**

**Après la forte journée d'action du 5 décembre, restons mobilisé-es contre l'austérité et ses conséquences !**

**Il faut pourtant mettre à l'actif de nos luttes depuis janvier 2023** jusqu'à la grève et aux manifestations massives du 5 décembre 2024, le fait que le gouvernement se soit trouvé contraint d'annoncer le retrait de son projet de suppression de 4000 postes enseignants ou de l'allongement à trois jours du délai de carence en cas de maladie pour les agent-es publics.

**Il maintient cependant la réduction à 90 %** de la rémunération en cas de maladie ordinaire pour les 3 premiers mois, le gel du point d'indice et la suppression de la GIPA.

**Inacceptable !** Pour le SNASUB-FSU, la pénalisation des personnels contraint-es de s'arrêter de travailler pour raison de santé ne saurait être une variable d'ajustement budgétaire ! Nous agissons syndicalement pour que cette mesure inique soit retirée du PLF 2025.

**Le passage en force à grands coups de 49-3 sur la réforme des retraites de 2023** est resté un contentieux social brûlant contraignant le Premier ministre à organiser son « conclave » sur les retraites.

Nous ne sommes donc pas dupes de l'opération qu'il cherche à organiser avec la méthode

choisie. En n'invitant qu'une partie de l'Intersyndicale de 2023 aux discussions, sans la FSU, il cherche à la diviser. Il faut déjouer ce premier piège et **défendre l'unité syndicale autour de la revendication d'alors, celle de l'abrogation d'une réforme** infligée à des millions de travailleurs·euses.

**Le SNASUB-FSU n'est pas dupe non plus de l'opération politicienne en cours** visant à instiller dans l'opinion publique la *fake news* selon laquelle il y aurait un déficit caché des retraites de l'État. Là encore, c'est la recherche de la division et la spéculation budgétaire sur les futures pensions qui est à l'œuvre. C'est tout aussi inacceptable !

**Avec la FSU, nous agissons pour prendre toute notre place dans le débat public** pour défendre les retraites des fonctionnaires et préserver les dispositions du Code des pensions civiles et militaires en cohérence avec sa défense d'une fonction publique statutaire et de carrière.

Si dans les semaines qui viennent, de nouveaux rendez-vous parlementaires vont déterminer la poursuite ou non du gouvernement Bayrou, **l'enjeu de la mobilisation sociale reste plus que nécessaire dans la situation.**

Le SNASUB-FSU prendra toutes ses responsabilités en la matière et cherche dès maintenant à contribuer à l'unité syndicale pour, notamment, **gagner enfin l'abrogation de la réforme des retraites infligée par la force en 2023 !**

### **CSA et groupes de travail ministériels : le SNASUB-FSU vous rend compte !**

**De budgets austéritaires en budgets austéritaires, de réunions ministérielles en audiences ministérielles,** force est de constater qu'aucune mesure d'ampleur n'est prévue pour améliorer très concrètement et très significativement nos conditions de vie et de travail, bien au contraire.

**Dans les EPLE comme dans les services : 0 création d'emplois administratifs et ITRF prévue pour 2025 !**

**Le détail des mesures communiquées lors du CSAMEN du 17 janvier en cliquant [ici](#)**

**Les schémas d'emplois 2025 concernant les personnels administratifs et ITRF** du ministère de l'éducation nationale par exemple ne prévoient aucune création alors que les charges et les missions des agent·es se complexifient et sont même en augmentation ; dans un contexte où nos directions reconnaissent par ailleurs la sous administration du ministère, également objectivée par un rapport sénatorial. [A consulter ici.](#)

**Pire même, la gestion de la pénurie qui en découle a pour conséquence des mesures de redéploiements de ces emplois :** des retraits dans certaines régions ou académies pour permettre des créations dans d'autres. Inacceptable pour nous ! Il faut (re)créer des emplois administratifs et ITRF à la hauteur des besoins !

**La situation va même s'aggraver avec des subventions de charge de service public** en baisse pour CANOPE, le CNED et l'ONISEP.

**Des transferts d'emplois sont aussi prévus des régions académiques - des DRASI - vers les services centraux du numérique.** Le ministère engage ces redéploiements alors même que les gains envisagés à terme ne sont pas effectifs, s'ils devaient l'être un jour ! Si le renforcement des équipes en charge de la future messagerie nationale peut se justifier, déshabiller les équipes académiques qui seront en charge des messageries académiques jusqu'à leur extinction paraît "suicidaire" pour ces infrastructures sensibles.

**Des mesures catégorielles de revalorisation non assurées à ce jour, compte non tenu d'enveloppes budgétaires dédiées incertaines pour 2025...**

**L'examen de l'agenda social 2025 retenu par la direction ministérielle** - après discussions bilatérales avec les organisations syndicales représentatives - lors de la séance du CSA ministériel du 21 janvier a montré que son contenu était fort incertain, notamment pour les personnels hors enseignant·es.

**Si les discussions relatives au cadre de gestion des personnels contractuel.les du MEN et du MSJVA** iront bien à leur terme, y compris en incluant un volet rémunération, rien n'est garanti à ce jour pour les mesures de revalorisation - dites catégorielles - des personnels hors-enseignants, dont les personnels administratifs et ITRF.

Rien n'est garanti pour une revalorisation indemnitaire 2025 ni même pour la continuation cette année des mesures de transformation d'emplois administratifs prévues par le plan de requalification de la filière. Un groupe de travail ministériel serait réuni pour cela en juin prochain mais *sous réserve des arbitrages budgétaires*.

**Et notre demande d'ouverture d'une discussion en 2025 pour un plan de requalification des personnels de la filière ITRF du MEN** n'a pas été retenue non plus même si la promesse qu'elle advienne enfin nous a été faite, peut-être en 2026...

**Du coup, en 2025, le SNASUB-FSU continuera à agir avec détermination pour porter les revendications, petites, moyennes et grandes...**

**Contre cette austérité budgétaire dont la continuation se profile**, contre les politiques de régression des droits ou bien pour l'expression des revendications présentes dans nos établissements ou services, notre syndicat portera partout les aspirations des personnels. **Dans les instances, dans les réunions de concertation comme dans les mobilisations unitaires qu'il contribuera à initier !**

**En 2025, on ne lâche rien !**